

DEPARTEMENT  
DE LA MARNE

ARRONDISSEMENT  
DE CHALONS EN  
CHAMPAGNE

CANTON DE  
CHALONS - 3

COMMUNE DE  
CHEPY

Date de convocation :

27 mars 2017

Nombre de  
Conseillers : 10

Présents : 9  
Votants : 9

N° 1345/2017

**Objet :**

Vote des subventions  
2017

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

051-215101395-20170403-1345-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2017

Publication : 07/04/2017

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 03 AVRIL 2017

L'an deux mil dix-sept, le trois avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique à la mairie sous la Présidence de Monsieur ROUSSINET Jérôme, Maire

Étaient présents Mesdames, Messieurs :

MENISSIER Martine, VILLE Gérard, VEDANI Lionel, SOURDET Joëlle, WEBER Patrice, BALOURDET Patrice, DIOUY Béatrice, RENAULT Sylvaine.

Absent, Monsieur : GIOVANNI Philippe.

**Formant la majorité des membres en exercice.**

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

**A été élue secrétaire :** Madame MENISSIER Martine.

Le Conseil Municipal,

Décide à l'unanimité, après délibération, de verser les subventions suivantes :

A S C J C Chepy	: 3 500 €
Amicale des sapeurs pompiers de Chepy	: 700 €
Harmonie les Enfants de la Marne	: 200 €
A C C A de Chepy	: 200 €
École de musique intercommunale	: 435 €
Familles Rurales (Moncetz-Sarry	: 220 €
A D M R (Marne-Soude-Coole)	: 200 €
Comité RN 44 à Chepy	: 150 €
Chenevrière	: 100 €
Prévention Routière	: 150 €
FNACA	: 100 €

Extrait certifié conforme,

Fait à Chepy, le 06 avril 2017.

Le Maire,

J.ROUSSINET

